

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 50563 B1**
- (51) Cl. internationale : **F41H 13/00; H05C 1/06; G08B 15/00**
- (43) Date de publication : **31.12.2021**
-
- (21) N° Dépôt : **50563**
- (22) Date de Dépôt : **06.11.2018**
- (30) Données de Priorité : **06.11.2017 FR 1760365**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/FR2018/052727 06.11.2018**
- (71) Demandeur(s) : **SAS Netforce, 300, rue Roland Garros Zone Commerciale de Fréjorgues Ouest 34130 Muguio (FR)**
- (72) Inventeur(s) : **D'Oriano, Gaëlord**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP18804673.4**
-
- (54) Titre : **DISPOSITIF D'APPLICATION D'IMPULSION ELECTRIQUE SECURISE**
- (57) Abrégé : L'invention concerne un dispositif d'application d'impulsion électrique comportant au moins un gant (1) comprenant un corps de gant (2) se terminant par des doigts de gant (3) dont au moins trois sont, équipés de premiers contacts d'application (5), connectés à une source d'énergie électrique (4) au travers d'une unité de commande (4B), caractérisé en ce que le gant (1) comprend encore des seconds contacts d'application (5A) et en ce que l'unité de commande (4B) comprend des moyens de sélection (15) pour appliquer une impulsion électrique différentiel entre les premiers (5) et seconds contacts d'application (5A).

Revendications

1. Dispositif d'application d'impulsion électrique comportant au moins un gant (1) comprenant un corps de gant (2) se terminant par des doigts de gant (3) dont au moins trois sont équipés de premiers contacts d'application (5), connectés à une source d'énergie électrique (4) au travers d'une unité de commande (4B), caractérisé en ce que le gant (1) comprend encore des seconds contacts d'application (5A) et en ce que l'unité de commande (4B) comprend des moyens de sélection (15) pour appliquer une impulsion électrique différenciée entre les premiers (5) et seconds contacts d'application (5A).
2. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'unité de commande (4B) comprend des moyens de selection (15) pour appliquer une impulsion électrique d'intensité et/ou de tension différente au niveau des premiers contacts (5) par rapport à celle appliquée aux seconds contacts d'application (5A).
3. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'unité de commande (4B) comporte des moyens pour appliquer au moins aux premiers contacts d'application (5) une impulsion électrique entre 5 et 40 mAh, plus particulièrement entre 10 et 30 mAh selon la charge, et de préférence entre 220 et 260 V.
4. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'unité de commande (4B) comporte des moyens pour appliquer au moins aux seconds contacts d'application (5A) une impulsion électrique de tension élevée, de plus de 1.000 volts préférentiellement supérieure à 5.000 volts, avantageusement de l'ordre de 20.000 volts.
5. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les premiers contacts d'application (5) sont disposés au niveau du bout des doigts de gant (3), sur une face avant du gant, côté paume. 6. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les seconds contacts d'application (5A) sont disposés sur une face avant du gant (1), côté paume.
7. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les contacts d'application (5, 5A) comprennent un revêtement à fibres conductrices, notamment à microfibres conductrices.
8. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comporte au moins un revêtement de sécurité (6) comprenant du palyuréthxns sur les premiers contacts d'application (5) et/ou les seconds contacts d'application (5A).
9. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon la revendication 8, caractérisé en ce que le revêtement isolant (6) comporte une épaisseur inférieure à 1 mm et de préférence supérieure à 0,5 mm, plus préférentiellement inférieure à 0,85 mm et de preference supérieure à 0,65 mm ; davantage préférentiellement égale à environ à 0,75 mm.
10. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la source d'énergie électrique (4) comprend au moins une batterie rechargeable intégré dans un boîtier (4A) implanté sur la face postérieure du gant (1), correspondant au dos d'une main, ledit boîtier (4A) accueillant l'unité de commande (4B) et étant équipé desdits moyens de

sélection (15) et d'au moins un indicateur de fonctionnement (10) et/ou du taux de charge (9) de la batterie (4) et/ou des moyens de commande d'arrêt et de mise en fonctionnement (16).

11. Dispositif d'application d'impulsion électrique selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que au moins le corps de gant (2) est réalisé à partir d'un tissu à base de fibres de carbone, résistant aux coupures, plus particulièrement en poly(p-phénylènetéréphtalamide), (PPD-T ou KEVLAR™).